

# Le retour des hommes à Archigny en 1919

FRANÇOISE GLAIN

La nouvelle année commence avec l'espoir des retours proches, mais des lettres arrivent, certaines disant que *bientôt je rentre à la maison*, d'autre qu'il y a encore pas mal de temps à passer à l'armée, que si la guerre est finie le retour n'est pas pour demain. Mais au moins ne devrait-il plus y avoir de blessés ni de morts.

La pluie continue de plus belle pendant tout l'hiver, accueillant 26 soldats en janvier, 31 en février, dont le docteur Gabriel Pouvreau, et 43 en mars. Les retrouvailles sont forcément émouvantes, mais les travaux d'agriculture contrariés par le temps, malgré l'arrivée de la main-d'œuvre masculine, démoralisent les cultivateurs.

Dès février, le maire, Lucien Épain, propose, au conseil municipal, l'apposition d'une plaque commémorative pour les soldats de la commune morts pour la France, plaque qui serait installée à la mairie.

Suite à l'importante contagion de la grippe espagnole, dont la virulence fut au plus fort en octobre 1918, le deuxième pic de cette épidémie, alliée à un pneumocoque, en février-mars 1919, ranime les foyers d'infection.

Le 2 février, Georges Savigny, dès sa descente du train à Pleumartin, va directement chez sa mère, à la ferme de la Misseterie, où l'attend sa femme, Aimée, et son petit Ernest âgé de quatre ans et demi. La ferme est composée de deux maisons, l'autre appartient à Eugène, le frère de Georges. Le bonheur des retrouvailles tant attendues est terni par la maladie d'Aimée, grippée et alitée, soignée par sa belle-mère. Aimée s'éteint, emportée par la grippe espagnole, le 12 mars 1919. Georges la veille, comme il l'a fait durant tous ces jours depuis son retour de la guerre, et la déclaration de décès est faite par Eugène Savigny, revenu du front le 15 février, et Léon Cardineau, le garde-champêtre, tous les deux beaux-frères d'Aimée.

D'autres cas de grippe espagnole ont-ils sévi sur la commune ? Seuls trois cas ont été portés à notre connaissance, celui de Léontine Polycarpe en 1918, Archignoise demeurant à Chauvigny, celui d'Aimée Rat en 1919, s'ajoutant à celui de Camille Clerté, contaminé dans les tranchées et décédé à son domicile d'Archigny lors d'une permission en octobre 1918.

Il y aura en France, 210 900 victimes de la grippe dite espagnole.

Et les crues reviennent monter le niveau des cours d'eau ; des caves aux abords du Clain sont inondées.

Depuis des années les habitants d'Archigny réclamaient un receveur ruraliste. Leur souhait se réalise enfin en février avec la nomination à ce poste de M. Bernier.

Les chutes de neige de début avril retardent les labours de printemps qui sont compromis, les ensemencements, la plantation des pommes de terre, des topinambours ne peuvent s'effectuer correctement. Une grande partie de la main-d'œuvre masculine est là, impuissante.

Enfin, mi-avril, le soleil paraît et tout le monde se met au travail pour tenter de rattraper le retard du début de l'année. Dans les champs, les voix d'hommes portent au loin, présentes, rassurantes, et le soc des charrues piquent le sol avec force. Les hommes ont repris leurs habitudes de paysans, mais dans leur tête éclate encore le bruit des obus et des fusils. C'est

encore très proche, trop proche pour oublier.

Ce mois d'avril voit débarquer du train de Pleumartin huit autres soldats. Au fur et à mesure que le temps passe, ils arrivent, reprennent leur place dans la famille, dans le travail, découvrant une vie, des habitudes qu'ils avaient perdues depuis plus de quatre ans.

Les labours de printemps se font plus rapidement grâce à la main-d'œuvre en place et les plantations sont enfin terminées. Et c'est alors le contraste avec la sécheresse qui sévit tout le mois de mai, les plants manquent d'eau et début juin, les blés sont courts sur tige et commencent à épier. Sans pluie, la récolte est compromise.

Heureusement, les tickets semestriels pour le rationnement n'existent plus et depuis avril, les restrictions quantitatives sur le pain sont levées. Mais le sucre est toujours rationné à 750 grammes par mois que l'on peut toujours compléter par de la saccharine.

Le 5 juin 1919, un relevé des réfugiés fait état de 10 Belges encore présents sur la commune. Jean Baptiste Mees, âgé maintenant de 76 ans, est reparti en Belgique au mois de mai.

Des soldats reviennent, deux en juin et dix en juillet.

Dans *L'Avenir de la Vienne* des 18 et 20 juin 1919, il est rapporté que la foule, rassemblée à Versailles pour la signature du traité de paix, a jeté des pierres sur la délégation allemande, blessant quelques personnes. Le 21 juin, ce même quotidien informe de la signature du traité de paix. La réunion s'est tenue dans la galerie des Glaces, au château de Versailles. *Le Mémorial du Poitou* titre, le 28 juin, « *La paix* », sans beaucoup d'allégresse.

*C'est vraiment signé ? C'est vraiment terminé ?*

La loi ne sera promulguée que le 10 janvier 1920, mais déjà l'Allemagne va connaître les sanctions qui l'attendent.

À la saint Jean, cette année 1919, ce sont les hommes qui ont planté les betteraves et ce sont eux également qui font la fenaison, pas trop mauvaise sur les terres argileuses malgré la sécheresse. Pendant ce temps, les femmes peuvent dédier du temps à la buée et à la préparation du repas qui doit être plus consistant maintenant. Hilaire Auguste et Auguste Favard, entrepreneurs de battages, sont de retour depuis le début de l'année et, ensemble, avec Aimé Hélie, vont assurer les moissons et les battages pour lesquels la main-d'œuvre masculine montera les gerbes sur le tapis de la batteuse, dégagera les sacs, les engrangera. Un grand soulagement pour les femmes qui ont tant donné.

D'autres démobilisés pourront leur prêter main forte puisque 11 arrivent en juillet et 13 en août, retrouvant enfin leur famille.

Tous pourront aider les veuves de guerre, démunies, désemparées, seules avec leurs enfants.

On va plus vite car on est plus nombreux : le rapport temps et le rapport force sont modifiés avec la démobilisation !

Il va falloir acheter des animaux de bât qui, pour la majorité ont été réquisitionnés : chevaux, ânes, voire des bœufs. Ceux proposés à la revente sont en général très fatigués, trop faibles ou blessés, voire galeux et n'intéressent pas les cultivateurs.

Les fêtes que l'on croyait à jamais enfouies ressurgissent pour le plaisir de tous. Mais ce 14 juillet 1919 est avant tout, à Archigny, la cérémonie de la Victoire, un hommage aux morts de la guerre. La journée de commémoration est organisée par le docteur Gabriel Pouvreau qui fait un émouvant discours destiné aux *morts glorieux de cette terrible guerre* et souligne que ce 14 juillet est la *Fête de la Victoire, Fête de la Paix, Fête du Souvenir* ! Tous les mutilés de

la commune, accompagnés d'une nombreuse assistance, drapeau en tête, déposent une couronne de fleurs naturelles au cimetière.

Charles Breckmer, réfugié belge, quitte Archigny dans le courant du mois de juillet pour rejoindre Bremenil (Brasménil), sa ville de résidence en Belgique.

ANNEXE 1

DÉPARTEMENT DE LA VIENNE

**TABLEAU DES MUTATIONS**

*survenues parmi les Réfugiés, Rapatriés et Libérés pendant le mois de juillet 1919.*

NOM <small>(écrire par une accolade les noms des membres de la même famille.)</small>	PRÉNOM	AGE	QUALITÉ <small>(réfugié, rapatrié ou libéré)</small>	DOMICILE dans la région envahie <small>(Département, commune, rue et numéro)</small>	RÉSIDENCE PRÉCÉDENTE ou provenance <small>(Département, commune, rue et numéro)</small>	RÉSIDENCE NOUVELLE ou destination <small>(Département, commune, rue et numéro)</small>
Breckmer	Charles	37	Rapatrié	1114 Bremenil	Archigny	Bremenil
Leventon	Ernest	50		(libre) Ribemont	Marignac-Buzay	Alain, Ribemont

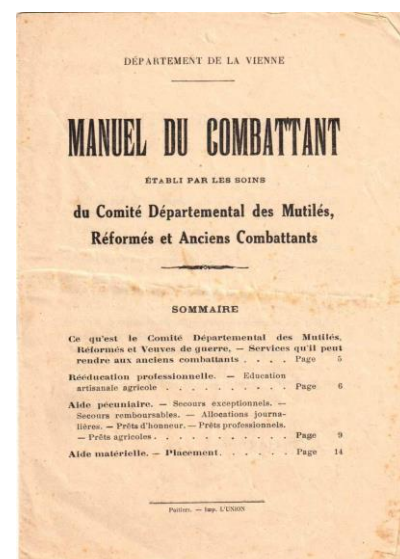
Départ de Charles Breckmer, réfugié belge, en juillet 1919, AD86 cote R

En mai 1914, le conseil municipal avait délibéré et émis un avis favorable à un service d'autobus qui passerait par Availles, Monthoiron et Archigny. Il avait également souhaité que le service d'autobus de Châtelleraut-Montmorillon, qui suivait la voie ferrée, soit modifié et passe par Châtelleraut, Availles, Monthoiron, Chenevelles, Archigny, La Puye et Saint-Pierre-de-Maillé. Les événements ont annulé tous ces projets. Le 20 juillet 1919, le préfet demande au conseil s'il serait disposé à voter une subvention pour faire passer une ligne d'autobus à Archigny. Après discussion, le conseil prend l'engagement de voter une subvention annuelle de 1 000 francs pour une ligne de Poitiers allant sur Pleumartin, Le Blanc.

Le projet de la plaque commémorative à la mairie n'a pas été suivi d'effet. Au cours de la session ordinaire du conseil municipal du mois d'août 1919, Lucien Épain propose un projet d'édification d'un monument aux morts. Un des projets présentés est retenu, celui du sculpteur Châtelleraudais, Marcel Pillac. Le monument sera érigé en 1920, sur la place, face à la mairie.

En septembre, les 28 derniers poilus libérés de l'armée en 1919 rentrent chez eux.

Tous les anciens soldats de cette tragique guerre reçoivent le *Manuel du Combattant*, établi par le Comité Départemental des Mutilés, Réformés et Anciens Combattants. Il est destiné à les informer sur la possibilité d'aide à la rééducation professionnelle, à l'accessibilité aux aides pécuniaires et à l'aide matérielle.



Le manuel du combattant, guide d'après-guerre

Tous les soldats démobilisés depuis la signature de l'Armistice ne rentrent pas directement dans leur foyer. Pressés pourtant de monter dans le train bondé, et d'effectuer le voyage de retour, ils passent, avant de regagner la liberté, de centres de regroupement en dépôts démobilisateurs. La plupart du temps ils y sont mal accueillis, reçoivent une nourriture insuffisante, doivent coucher à même le sol. Personne pour leur serrer la main, les remercier d'avoir libéré le pays, d'avoir passé plus de quatre ans dans les tranchées... Après le printemps 1919, l'accueil deviendra plus cordial. Alors qu'ils aimeraient en avoir fini avec l'armée, on leur impose des exercices inutiles, sans considération de leur parcours et leur participation à la guerre. De longues heures sont passées à discuter des indemnités de combat, du montant du pécule dont ils doivent présenter le carnet, de la prime de 52 francs allouée pour achat de vêtements neufs, somme dérisoire face à l'augmentation des prix pendant ces années de guerre. Quand, enfin, ils sont libérés de toutes ces obligations, impatients de reprendre en main leur ferme, leur métier, d'être enfin proches des leurs, les trains, véhiculant des milliers de réformés sont surchargés et retardés.

Ils ont donc touché leur pécule, une partie en numéraire, l'autre partie est inscrite en timbre sur le carnet de pécule et représente une épargne. Y sont ajoutées les majorations de 20 % par enfant de moins de 16 ans pour les pères de famille nombreuse. Le carnet de pécule suivra le démobilisé toute sa vie et porte la mention *Je soussigné, déclare que... a été définitivement rendu à la vie civile le...* et signature. Ce carnet de pécule, en cas de décès de son bénéficiaire, sera présenté au percepteur par sa veuve, ses enfants ou ses ascendants les plus proches.

S'ensuit le versement des allocations de démobilisation, longtemps objet de polémique car plus importantes pour ceux qui ont combattu au front que pour ceux restés à l'arrière : 20 francs par mois de service accompli pour les premiers, 15 francs pour les seconds. Ces primes supplémentaires sont payées mensuellement par fractions de 100 francs. Elles sont à retirer auprès du percepteur, c'est le cas à Archigny, ou du bureau militaire le plus proche, en présentant le titre de paiement et les bons remis lors du séjour au dépôt.

Pour les familles de soldats morts pour la France, tués à l'ennemi ou décédés de blessure ou de maladie contractée au front, une somme est ajoutée au pécule afin d'atteindre un minimum de 1 000 francs, puis une majoration de 20 % est ajoutée sur cette totalité pour chaque enfant qui avait moins de 16 ans avant le décès du père. Il faut attendre le constat du décès du combattant pour prétendre à ces sommes. C'est un long chemin pour les veuves de disparus.

La guerre terminée en France, Raymond Glain part en Algérie le 26 mars 1919 et passe au 2<sup>e</sup> régiment de zouaves le 30 avril. Après six mois dans l'armée du Levant, il est démobilisé le 19 septembre 1919. Son indemnité pour cette période est de 120 francs, soit 20 francs par mois.

AFRIQUE DU NORD  
Oran, le 19

Division d'Oran  
Le Capitaine \_\_\_\_\_, chef du bureau  
2<sup>me</sup> ZOUAVES  
LE TRÉSORIER  
N° \_\_\_\_\_

spécial de comptabilité du 2<sup>e</sup> Régiment de Zouaves,  
à M. Glain Raymond  
à Archigny

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un ordre de paiement  
n° 801 de la somme de Cent vingt fr  
montant de l'indemnité suppl  
de démobilisation qui vous est acquise.

Vous pourrez en obtenir paiement chez le percepteur  
de Archigny, qui a été avisé.

Vous voudrez bien m'accuser réception en me renvoyant  
revêtu de votre signature, le récépissé ci-dessous.

---

RÉCEPISSÉ

Je soussigné Glain Raymond  
reconnais avoir reçu l'ordre de paiement n° 801, de la  
somme de Cent vingt francs  
représentant mon indemnité suppl de démobilisation.  
Je désire recevoir le montant de la prime supplémentaire  
en (1) Un bon de la Défense Nationale à 1 an,  
en (2) Par paiements mensuels de 100 francs.

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ 1919.  
(Signature)

(1) Rayer la mention inutile.

Indemnité de démobilisation de Raymond, dit Roger, Glain,  
coll. Didier Glain

Septembre et octobre ont été beaux. Les betteraves et les pommes de terre, bien que de rendement faible, ont pu être arrachées et rentrées. Les labours d'automne se sont bien passés et les semis d'avoine et d'orge sont faits. Dans le bourg, dans les hameaux, partout maintenant les hommes travaillent, déboisent les taillis, dégagent les chemins, rentrent du bois pour l'hiver, s'arrêtent un moment pour discuter, mènent les bœufs à la maréchalerie... Les femmes ont repris leurs travaux d'avant la guerre, s'occupant de la basse-cour, du jardin, des enfants, de la maison, du petit bétail, aiguillonnant l'attelage lors des labours. Et, sur tous ces gestes à nouveau familiers, les premières gelées blanches s'imposent au tout début de novembre pour disparaître en quelques jours.

Plusieurs points importants sont discutés et approuvés à la mairie en conseil municipal le 1<sup>er</sup> novembre 1919, dont la proposition d'Émile Métayer, adjoint, qui *émet le vœu qu'une sage-femme vienne s'installer à Archigny, s'offrant, si besoin est, d'aider à son installation.* Proposition acceptée, bien sûr, par le conseil. On peut supposer que le docteur Pouvreau, revenu du front en début d'année, ne peut assurer tous les services médicaux de la commune et que Marie Dubois arrive à un âge où courir les hameaux devient fatigant. Nous n'avons pas trouvé de document attestant du recrutement d'une nouvelle sage-femme, mais de nombreuses naissances et plusieurs documents attestant de grossesses sont signés par le docteur Pouvreau.

Autre sujet abordé : le tabac. *Sur proposition d'un grand nombre de conseillers demandant qu'une plus grande quantité de tabac soit attribuée à la commune, le conseil émet le vœu suivant. Le conseil considérant que la commune d'Archigny reçoit une quantité de tabac tout à fait insuffisante à l'égard de sa population (1 792 habitants). Que les autres communes voisines touchent bien plus pour chaque habitant, ces communes ayant des foires importantes où les habitants de la commune s'approvisionnent. Que trois cents démobilisés au moins étant rendus dans la commune et la quantité de tabac attribuée à la commune n'ayant pas augmenté. Il y aurait lieu que la quantité de tabac attribuée à la commune soit augmentée et soit dans la même proportion par habitant que dans les communes voisines, les débits de tabac des communes voisines refusant d'en donner aux habitants de la commune qui s'approvisionnaient chez eux.* Il faut s'imaginer la majorité des hommes fumeurs, surtout les démobilisés qui, durant les quatre années passées à la guerre ont été fournis à outrance en tabac. Ce manque doit être fortement ressenti. En 1913, les manufactures de l'État avaient vendu en France 43 870 000 kg de tabac. À la fin de 1914, la vente atteignait 48 380 000 kg. Cette augmentation rapide provenait de ce nouveau et puissant client qu'était l'armée. Puis la surconsommation a continué : 53 600 000 kg fin 1915 et 59 900 000 kg fin 1916... *Le Mémorial du Poitou* termine son article du 30 juin 1917 par ces mots : *Ça fait, comme on le voit, pas mal de millions qui s'en vont en fumée.*

Durant cette même session, et face au problème d'emploi devant lequel se trouvent les démobilisés et autres ouvriers, on parle entretien des chemins vicinaux et notamment d'un chemin en viabilité à construire, *le conseil considérant en outre que dans le but d'assurer du travail aux démobilisés inoccupés et aux autres ouvriers sans travail, il y aurait intérêt à faire faire ce chemin en régie sous la surveillance de monsieur l'agent voyer. Considère qu'il y aurait également économie à ce que ce chemin se fasse en régie, un certain nombre de riverains s'offrant à donner des journées de travail d'hommes et d'animaux. Prie monsieur le préfet de bien vouloir autoriser la commune à faire ce chemin en régie. Prie en outre monsieur le préfet de hâter l'approbation de cette construction de chemin et l'autorisation de construire afin de pouvoir procurer aux ouvriers le travail qu'ils attendent.*

Il fait bon le 11 novembre 1919. Nous n'avons aucune information sur le déroulement de cette journée de commémoration de l'Armistice à Archigny. Mais pourquoi aurait-ce été différent des autres villes et villages qui ont fêté, dans le recueillement, ce premier anniversaire de paix.

Nous savons que la cérémonie ne s'est pas déroulée devant le monument aux morts ; elle le sera en 1920.

C'est à l'occasion de cette cérémonie nationale que pour la première fois dans notre pays une minute de silence est respectée, pour la commémoration et la glorification des Morts pour la France. La loi relative à ce sujet a été votée quelques jours avant la première célébration de la fin de la Grande Guerre, le 25 octobre 1919, et promulguée par Raymond Poincaré, président du Conseil.

Le 30 novembre 1919, les élections législatives et municipales appellent aux urnes. Lucien Épain ne se porte pas candidat, un nouveau maire doit donc être élu. Dix-neuf candidats se présentent pour les 16 postes de conseillers municipaux. Un seul bureau de dépouillement est constitué, composé de Raoul Gaboreau, Gabriel Pouvreau et Charles Clerté qui comptent les voix des 399 enveloppes de vote. Lors de la séance du conseil municipal du 7 décembre 1919, Charles Clerté, notaire de profession, est élu maire.

En décembre, Claire et Raoul Gaboreau, réfugiés belges, rappelés par l'inspecteur de l'académie, quittent Archigny et regagnent leur ville de résidence, Orchies, dans le Nord.

Ce Noël, célébré après plus d'un an de paix retrouvée, a certainement été vécu plus intensément encore que durant les années de guerre. Les foyers se sont reconstitués, les enfants ont grandi, le travail a repris. On a dû prier pour la durée de cette paix si âprement gagnée, mais aussi pour les 6 enfants de moins de 10 ans décédés dans l'année.

Dans l'église, deux plaques de marbre gravées chacune de 30 noms de soldats morts pour la France, sont apposées sur les murs de la chapelle. On saura, plus tard, que 71 hommes d'Archigny, et non 60, ont échangé leur vie contre la paix.

En cette année 1919, sont nés dans la commune 25 enfants dont 13 garçons et 12 filles.

